



MODERNISER MON OUTIL PRODUCTIF

Par Breizh Fab

VOTRE BESOIN

Vous souhaitez :

- Valider un investissement productif par un regard extérieur
- Etre accompagné dans votre projet d'automatisation ou de robotisation
- Avoir un conseil, une expertise technique pour intégrer de nouvelles technologies de fabrication : fabrication additive, usinages, soudage, composites, technologies propres...
- Réaliser une étude de faisabilité technico-économique, une analyses fonctionnelles de votre futur équipement, rédiger un cahier des charges
- Etre accompagné pour consulter des fournisseurs, qualifier et sélectionner une offre, établir un protocole de réception de l'équipement...

NOTRE SOLUTION

Un accompagnement "DEFI INDUSTRIE DU FUTUR" dans le cadre de l'action collective régionale BREIZHFAB.

Le défi INDUSTRIE DU FUTUR BREIZHFAB vous permet :

- d'identifier les technologies qui développeront votre business et votre performance demain
- de bénéficier d'un diagnostic personnalisé et d'un plan d'actions pour moderniser votre outil industriel
- de prioriser vos projets en fonction de votre stratégie de développement et vos ressources
- de réaliser dans les meilleures conditions votre projet (investissement, numérique, organisationnel)
- de participer à la dynamique du réseau des industries du futur, mise en place en Bretagne
- de mobiliser les outils financiers adaptés à votre projet

EN PRATIQUE

Vous bénéficiez d'un accompagnement individuel de 11,5 jours maximum, en 3 étapes :

- Un diagnostic 360* pour élaborer votre feuille de route "Industrie du Futur"
- Une étude de faisabilité technico-économique par un consultant spécialiste pour valider votre projet
- Un accompagnement pour mettre en oeuvre ce projet prioritaire

Vous êtes également convié à participer à 9 ateliers thématiques Industrie du Futur et visites d'entreprises (4 par an).

* Le diagnostic "360 Industrie du Futur" est un outil développé par l'Alliance Industrie du Futur et le CETIM.



COÛT POUR L'ENTREPRISE

3 150 € H.T. maxi

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

PME industrielle bretonne :

- des secteurs de la métallurgie/mécanique, de la plasturgie et autres entreprises de production industrielle

- dont l'effectif est strictement inférieur à 250 personnes
- au chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'€

Programme disponible pour les PME n'ayant pas encore bénéficié d'aides supérieures à 200 000 € au titre du régime « de minimis » au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos et de l'exercice en cours.

CONTACT :

Jean-Marc THOUELIN - Pilote Industrie du Futur BREIZHFAB

☎ 02 99 57 17 64

☎ 06 75 67 61 21

✉ jm.thouelin@breizhfab.bzh

Breizh Fab - contact@breizhfab.bzh - 16 rue de Guernesey, 22 000 Saint-Brieuc